

**AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE**  
**DU 23 SEPTEMBRE AU 24 OCTOBRE 2019**  
**DANS TOUTES LES COMMUNES DE LA CAB**

\*\*\*\*\*

Il sera procédé à une enquête publique unique du 23 SEPTEMBRE AU 24 OCTOBRE 2019 portant sur

- l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal valant Programme Local de l'Habitat et Plan de Déplacements Urbains (PLUI-HD) pour les 38 communes de la Communauté d'Agglomération Bergeracoise
- l'abrogation des cartes communales
- l'élaboration des Périmètres délimités des Abords ( PDA ) pour 27 monuments historiques du territoire.

**CONSULTATIONS DES DOSSIERS :**

**En ligne :** Les trois dossiers mis à l'enquête publique sont consultables dans leur intégralité et téléchargeables sur le site de la CAB <http://www.la-cab.fr> et sur le site dédié <http://registre.agrn.fr>

**Sur poste informatique :** L'intégralité des dossiers est disponible sur un ordinateur mis à disposition gratuitement, au service urbanisme de la CAB et dans chacune des mairies.

**Consultation des dossiers papiers :** l'intégralité des dossiers en format papier est consultable au service urbanisme de la CAB. Dans chaque mairie, aux jours et heures d'ouverture sont consultables, la partie règlementaire : le zonage, le règlement, les orientations d'aménagement et de programmation (OAP), la note d'abrogation des cartes communales si la commune est concernée, et le dossier des Périmètres délimités des Abords de la commune si la commune est concernée.

**DEPOTS DES CONTRIBUTIONS :**

Chacun peut s'adresser aux commissaires-enquêteurs, consigner ses observations, propositions et contre-propositions sur les registres d'enquête entre le **lundi 23 septembre 2019 à 9h et le jeudi 24 octobre à 17h**.

**En ligne :** Le registre numérique accessible en ligne par internet est le registre unique qui va rassembler l'ensemble des observations. Chacun peut le consulter et y poster sa contribution. Il est directement accessible suivante : <http://registre.agrn.fr>

**Registres papiers :** Des registres format papier à feuillets non mobiles, côtés et paraphés par le Président de la commission d'enquête seront présents dans chaque commune et au service urbanisme de la CAB aux jours et horaires d'ouvertures de la CAB et des Mairies.

**Courriels :** ils peuvent être adressés à : [enquetepublique@la-cab.fr](mailto:enquetepublique@la-cab.fr)

**Courriers :** ils peuvent être adressés à l'adresse suivante : A l'attention de Mr le commissaire enquêteur, Communauté d'Agglomération Bergeracoise, Domaine de la Tour, « La Tour Est », 24100 Bergerac.

**PERMANENCES DES COMMISSAIRES ENQUETEURS : sans rendez-vous**

Pour les communes de Bouniagues, Colombier, Cunèges, Gageac-et-Rouillac, Gardonne, Lamonzie-St-Martin, Mescoules, Monbazillac, Monestier, Pomport, Razac-de-Saussignac, Ribagnac, Rouffignac-de-Sigoulès, Saussignac, St Laurent-des-Vignes, Sigoulès-et-Flaugeac, Thénac	Salle « Justice et Paix » à la Mairie de Sigoulès-et-Flaugeac	lundi 23 septembre	de 9h à 12h
		jeudi 03 octobre	de 9h à 12h
		mardi 08 octobre	De 14h à 17h
		mardi 15 octobre	de 9h à 12h
		jeudi 24 octobre	de 14h à 17h
Pour toutes les communes membres de la CAB et pour les Périmètres Délimités des Abords des Monuments Historiques	Service Urbanisme de la CAB	lundi 23 septembre	de 9h à 12h
		vendredi 04 octobre	de 14h à 17h
		lundi 07 octobre	de 9h à 12h
		lundi 14 octobre	de 14h à 17h